



## Documents fin de contrat

Par **Marie Bft**, le **21/11/2019** à **13:36**

Bonjour,

Suite à mon licenciement le 13 Novembre, j'ai reçu le courrier AR le notifiant, et m'indiquant également que les documents de fin de contrat étaient disponibles dans la société.

J'ai renvoyer un AR, demandant de me faire parvenir ces documents par voie postale, ne pouvant me présenter dans leur locaux, aux heures d'ouverture.

A ce jour, je n'ai aucun retour.

Quel recours puis je avoir ?

Je vous remercie par avance,

Cordialement

Marie BUFFET